

Entraîneur Twirling Nationale 3 (ETN3)

Version 2020

Objectifs de la formation

- Préparer, animer et encadrer de façon autonome une action d’animation et d’enseignement dans un club pour différents publics
 - Assurer l’encadrement des publics « compétition débutant » et « loisir »
 - Assurer la formation des niveaux N3
 - Enseigner le 1^{er} Degré des fondamentaux de la méthode F.F.T.B
 - Assurer l’encadrement des sessions d’évaluation du 1^{er} Degré Niveau A
- Savoir monter une chorégraphie Soliste N3
- Assurer le relationnel pédagogique avec les parents
- Participer au fonctionnement du club dans le cadre du projet associatif
- Contribuer à la structuration des clubs

Conditions d’accès à la formation

- Etre licencié pour l’année en cours,
- Etre âgé de 16 ans minimum au 31/12 de l’année d’inscription,
- Avoir réussi l’examen ICN4
- Etre actif au sein de son club,
- Avoir des qualités relationnelles,
- Etre motivé par l’encadrement,
- Engagement du président de club concernant sa responsabilité dans le suivi du stagiaires ainsi que l’accès au stage d’application dans sa structure (mise en pratique)

Déroulement de la formation

- Formation spécifique : 65h de théorie et pratique réparties selon (cette organisation peut varier)
 - Stage 1 : Préparation / Présentation sur 2 jours
 - Stage 2 : Théorie et pratique sur 5-6 jours
 - Stage 3 : Révisions / Préparation à l’examen fédéral sur 2 jours
- Stage en alternance dans le club : minimum 50h d’ici la nomination

Validation de la formation

- Présence obligatoire à tous les stages
- Examen Fédéral (Cf. Règlement des examens fédéraux)
- Attestation du stage en alternance dans le club

➔ Délivrance d'un diplôme fédéral

Recyclage / Formation continue

Une remise à niveau est conseillée tous les 4 ans

Contenu et volume d'heure de la formation spécifique

U.V	Compétences développées	Volume d'heures	Contenu de la formation
Administratif	Être capable d'aider et de contribuer à l'organisation d'un club : <ul style="list-style-type: none"> • Le rôle de l'entraîneur • Règlement sportif (filiale N3) 	3h	Le rôle de l'entraîneur Le règlement sportif (filiale N3) ...
Entraînement	Être capable d'accompagner et encadrer un groupe débutant ou niveau compétition N3	13h	Anatomie Prévenir, échauffer, renforcer, assouplir
Pédagogie		2h	Notion de bases
Méthode	Être capable d'enseigner, corriger, évaluer la méthode des fondamentaux 1 ^{er} Degré A + B	14h	Connaissance et transmission Règlementation des fondamentaux
Chorégraphie	Être capable de créer une chorégraphie (soliste N3)	10h	Savoir lire les barèmes N3 Théorie sur le montage Base de décompte, base de construction
		42h	

Informations complémentaires

Le nombre de place est limité à 30 stagiaires pour cette formation. Le minima est fixé à 10 stagiaires pour maintenir l'organisation de la formation.

Dates et lieux pour la promo 2019-20

Calendrier en cours d'élaboration et susceptible d'être modifié en raison des directives gouvernementales (COVID-19)

Stages	Dates	Lieux
1	18 et 19 juillet 2020	Autrive (31)
2	Du 17 au 23 août 2020	Port de Bouc (13)
3	17 et 18 octobre 2020	A déterminer
Examen fédéral et/ou rattrapage	19 et 20 décembre 2020	A déterminer

Tarifs

- Frais d'inscription 40 EUR
- Frais de participation à la formation Stage 1 50 EUR
- Frais de participation à la formation Stage 2 150 EUR
- Frais de participation à la formation Stage 3 50 EUR
- Frais d'inscription à l'examen fédéral 50 EUR

Le paiement sera à effectuer lors de la confirmation de votre inscription.